|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 7 avril 2010

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Addendum 1 à la Lettre collective TSB 5/11** |  |
| Tél.: | +41 22 730 5866 |  |
| Fax:E-mail: | +41 22 730 5853tsbsg11@itu.int |  Aux administrations des Etats Membres de l'Union, aux Membres du Secteur UIT-T et aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 11 |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 11Genève, 26-30 avril 2010** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l’honneur de vous informer que le projet de nouvelle Recommandation Q.3222 "Spécifications et protocole à l'interface Ng entre entités physiques de gestion des emplacements de transport" a fait l'objet d'observations sur le fond pendant la période du dernier appel indiquée dans l'annonce AAP-32, en date du 16 mars 2010.

2 Le processus de discussion des observations pour cette Recommandation étant toujours en cours et une réunion de la commission d'études devant se tenir prochainement, le Président de la Commission d'études 11 a décidé, d'entente avec le TSB, que le projet de Recommandation susmentionné serait examiné en vue de son approbation à la réunion de la Commission d'études 11 qui se tiendra du 26 au 30 avril 2010 à Genève, conformément au § 4.4.2 de la Recommandation UIT‑T A.8, tel que mentionné dans l'annonce TSB AAP‑33 du 1er avril 2010.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications